



Vente forcee d'un appartement

Par **aline**, le **02/11/2008** à **16:22**

Bonjour,
Mon papa est atteint depuis peu de la maladie d'alzheimer.
Il commençai à devenir très agressif (notement vis à vis de ma mère) et nous avons du le placer en maison de retraite.
Mes parents touchent une retraite ridicule. Par contre, ils possèdent deux appartements (celui dans lequel ils vivaient que ma mère occupe et un autre qu'ils louent).
Nous sommes obligés de vendre le deuxième appartement pour payer la maison de retraite.
Comment pouvons nous vendre l'appartement sachant que mon père ne possède plus toute sa tête?
Une mise sous tutelle est très longue (on m'a dis un an en moyenne) et nous préférierions l'éviter s'il existe une autre solution.
Si on compte le temps d'attente de la décision du juge plus le temps de vendre cet appart, cela paraitra interminable.
Existe-t-il d'autres solutions qui nous permettront de nous passer de la signature de mon père?